



SI d'aménagement, de rivières et du cycle de l'eau (Siren : 200072908)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte fermé
Syndicat à la carte	oui
Commune siège	Corbeil-Essonnes
Arrondissement	Évry
Département	Essonne
Interdépartemental	oui

Date de création

Date de création	19/12/2016
Date d'effet	01/01/2017

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Même nombre de sièges
Nom du président	M. Xavier DUGOIN

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	58-60 rue Fernand Laguide
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	91100 CORBEIL-ESSONNES
Téléphone	
Fax	
Courriel	s-deguillebon@siarce.fr
Site internet	www.siarce.fr

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	283 634
Densité moyenne	395,02

Périmètres

Nombre total de membres : 30

- Dont 22 communes membres :

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
91	Auvernaux (219100377)	334
91	Ballancourt-sur-Essonne (219100450)	7 709
91	Breux-Jouy (219101060)	1 258
91	Champcueil (219101359)	2 925
91	Chevannes (219101599)	1 700
91	Corbeil-Essonnes (219101748)	51 682
91	Écharcon (219102043)	809
91	Fontenay-le-Vicomte (219102449)	1 233
91	Itteville (219103157)	6 712
91	La Ferté-Alais (219102324)	3 938
91	Le Coudray-Montceaux (219101797)	4 941
45	Le Malesherbois (200057255)	8 299
91	Marolles-en-Hurepoix (219103769)	5 353
91	Mennecey (219103868)	14 501
91	Milly-la-Forêt (219104056)	4 758
91	Nainville-les-Roches (219104411)	461
91	Ormoy (219104684)	2 038
91	Saint-Germain-lès-Corbeil (219105533)	7 576
91	Saint-Vrain (219105798)	3 106
91	Soisy-sur-École (219105996)	1 288
91	Vert-le-Grand (219106481)	2 403
91	Vert-le-Petit (219106499)	2 816

- Dont 8 groupements membres :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
91	CA Coeur d'Essonne Agglomération (200057859)	CA
91	CA Grand Paris Sud Seine Essonne Sénart (200059228)	CA
77	CA Melun Val de Seine (247700057)	CA
91	CC des 2 Vallées (249100157)	CC
45	CC du Pithiverais-Gâtinais (200071850)	CC
91	CC du Val d'Essonne (CCVE) (249100546)	CC
91	CC Entre Juine et Renarde (CCEJR) (249100553)	CC
77	CC Pays de Nemours (200023240)	CC

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 8

Compétences exercées par le groupement

Production, distribution d'énergie

- Concession de la distribution publique d'électricité et de gaz

Compétences optionnelles : Le syndicat exerce la compétence relative aux réseaux de gaz et de l'électricité sur le territoire des collectivités adhérentes lui ayant transféré celle-ci. La CAGPS est membre par adhésion. Pour les compétences activées par membres (voir annexes 1 et 2 de l'arrêté de fusion du 19/12/16). Adhésion des communes de Marolles-en-Hurepoix et de La Ferté-Alais au 27/12/18.

Par substitution

Environnement et cadre de vie

- Eau (Traitement, Adduction, Distribution)

Compétence optionnelle Eau potable : Le syndicat exerce tout ou partie de la compétence relative à l'eau potable (production, transport, distribution) sur le territoire des collectivités adhérentes lui ayant délégué cette compétence. La CC2V, la CCEJR et la CACEA sont membres par adhésion. Pour les compétences activées par membres (voir annexes 1 et 2 de l'arrêté de fusion du 19/12/16). Retrait partiel de la CACEA pour les communes d'Arpajon, Avrainville, Breuillet, Cheptainville, Egly, Guibeville, La Norville, Marolles-en-Hurepoix, Ollainville et Saint-Germain-lès-Arpajon pour l'exercice de la compétence distribution de l'eau potable (arrêté du 27/12/18).

Par substitution

- Assainissement collectif

Compétence Assainissement collectif des eaux usées : Le syndicat exerce tout ou partie de la compétence relative à l'assainissement collectif (collecte, transport, épuration) des eaux usées sur le territoire des collectivités adhérentes lui ayant délégué cette compétence.

Compétence Eaux pluviales : Le syndicat exerce la compétence relative au service public administratif d'assainissement des eaux pluviales (collecte, transport, traitement) sur le territoire des collectivités adhérentes lui ayant délégué cette compétence.

La CC2V, la CCEJR, la CAGPS et la CACEA sont membres par adhésion. Pour les compétences activées par membres (voir annexes 1 et 2 de l'arrêté de fusion du 19/12/16).

Par substitution

- Assainissement non collectif

Compétence Assainissement non collectif des eaux usées : Le syndicat exerce tout ou partie de la compétence relative à l'assainissement non collectif (collecte, transport, épuration) des eaux usées sur le territoire des collectivités adhérentes lui ayant délégué cette compétence. La CC2V, la CCEJR, la CAGPS et la CACEA sont membres par adhésion. Pour les compétences activées par membres (voir annexes 1 et 2 de l'arrêté de fusion du 19/12/16).

Par substitution

- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)

Compétences relatives aux cours d'eau non domaniaux : Le syndicat est compétent pour réaliser toutes formes d'études, travaux et actions nécessaires à l'aménagement, la valorisation, la gestion et l'entretien des cours d'eau non domaniaux, de leurs annexes hydrauliques et de leurs berges situés sur le territoire des collectivités adhérentes. La compétence relative aux cours d'eau non domaniaux participe à la gestion des milieux aquatiques et à la prévention des inondations (GEMAPI).

Compétence relative aux berges de Seine :

Le syndicat est compétent pour réaliser toutes formes d'études, travaux et actions nécessaires à l'aménagement, la valorisation, la gestion et l'entretien des Berges de la Seine situées sur le territoire

des collectivités adhérentes.

La CC2V, la CCEJR, la CAGPS et la CACEA sont membres par adhésion. Pour les compétences activées par membres (voir annexes 1 et 2 de l'arrêté de fusion du 19/12/16).

Par substitution

Infrastructures

- Eclairage public

Compétence Eclairage public : Le syndicat exerce la compétence relative à l'entretien, la maintenance préventive et curative, et au renforcement de l'éclairage public sur le territoire des collectivités adhérentes lui ayant transféré celle-ci.

Pour les compétences activées par membres (voir annexes 1 et 2 de l'arrêté de fusion du 19/12/16).

Autres

- Infrastructure de télécommunication (téléphonie mobile...)

Compétence Télécommunications: Le syndicat exerce la compétence relative à la création et l'exploitation de réseaux de télécommunications sur le territoire des collectivités adhérentes lui ayant transféré celle-ci.

Pour les compétences activées par membres (voir annexes 1 et 2 de l'arrêté de fusion du 19/12/16).

- Autres

Compétence optionnelle relatives à l'aménagement : Le syndicat exerce la compétence relative à l'aménagement urbain et rural, à savoir : le conseil, l'ingénierie et l'expertise auprès de ses collectivités adhérentes lui ayant transféré celle-ci, dans l'élaboration et le suivi de projets et opérations d'aménagement (exemple : aide à la rédaction, modification et révision de Plan Local d'Urbanisme).

Pour les compétences activées par membres (voir annexes 1 et 2 de l'arrêté de fusion du 19/12/16).

Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2019 - millésimée 2016)